

Sommaire

Pluviométrie

Débits

Retenues

Nappes

Restrictions

Pluviométrie : ces deux premiers mois de l'année hydrologique connaissent des précipitations nettement déficitaires.

Débits : le déficit pluviométrique se répercute directement sur les débits des cours d'eau du bassin ; on y observe sur de nombreux points des débits minima inférieurs à la fréquence vingtennale ; l'étiage n'est véritablement terminé que sur les hauts bassins Loire et Allier du fait de l'épisode cévenol de début novembre.

Retenues : toutes les retenues du bassin accusent fortement la durée et l'importance de l'étiage ; pour la plupart d'entre elles, la tendance à la baisse n'a fait que se ralentir, sans encore s'inverser.

Nappes : l'amélioration apportée par les précipitations de juillet et août laisse place à une détérioration significative sur l'ensemble des indicateurs du bassin ; une partie des indicateurs présente tout de même une tendance à la hausse, mais selon des gradients qui sont généralement loin de la reconstitution des réserves qu'on attend à pareille époque.

Restrictions : fin octobre des mesures de restrictions étaient encore en vigueur dans quinze départements du bassin ; ce nombre s'est réduit à quatre dans les premiers jours de novembre.

Synthèse et perspectives : après un étiage particulièrement précoce et sévère, sa prolongation automnale, et les prévisions saisonnières de Météo-France donnant des températures et précipitations inférieures aux normales pour les trois mois à venir, n'ouvrent pas de bonnes perspectives pour la reconstitution des réserves en eau du bassin.

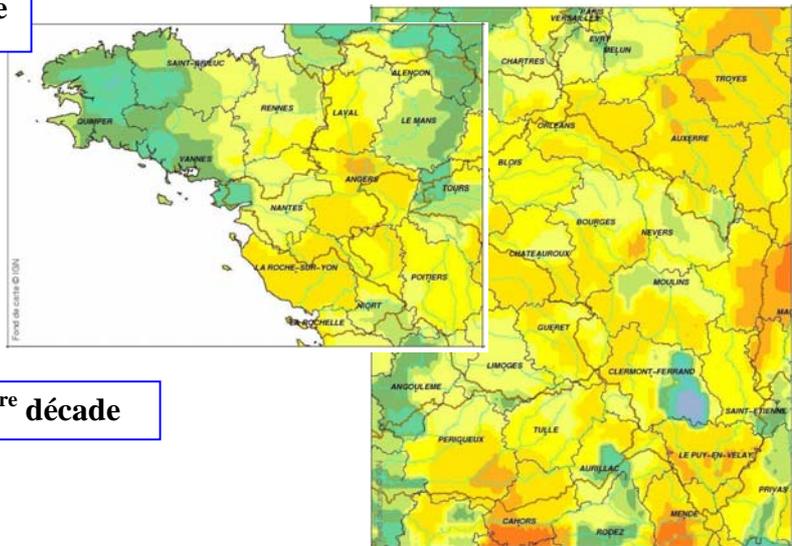
14 novembre 2011

**Pluviométrie du mois
de septembre 2011
cumuls des précipitations par décade**

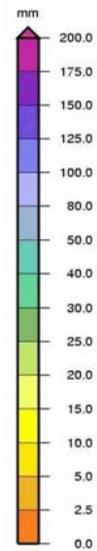
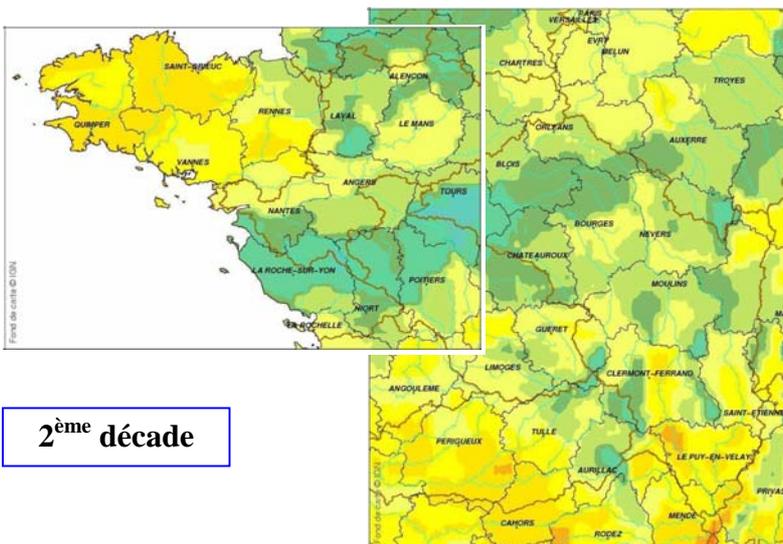


Cumul de précipitations

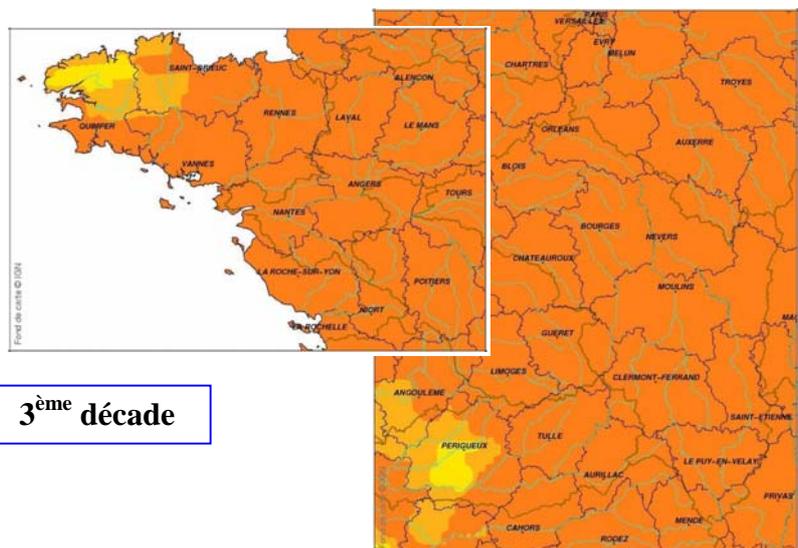
1^{ère} décade



2^{ème} décade



3^{ème} décade

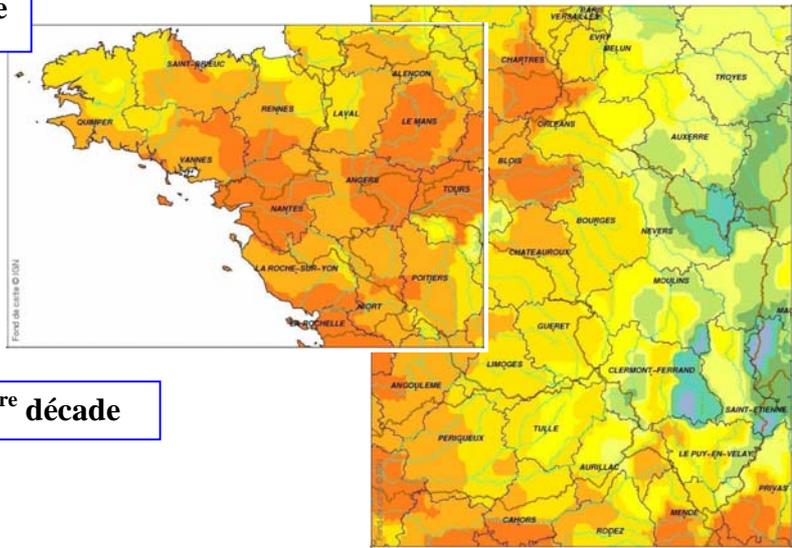


**Pluviométrie du mois
d'octobre 2011
cumuls des précipitations par décade**

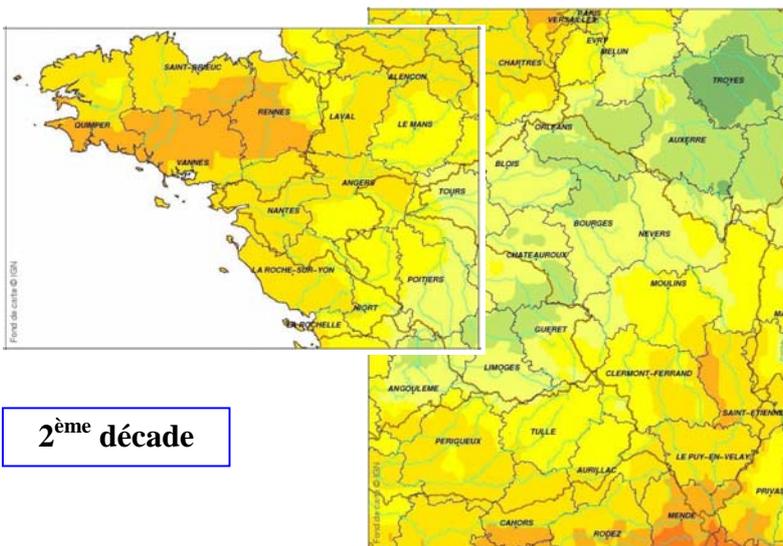


Cumul de précipitations

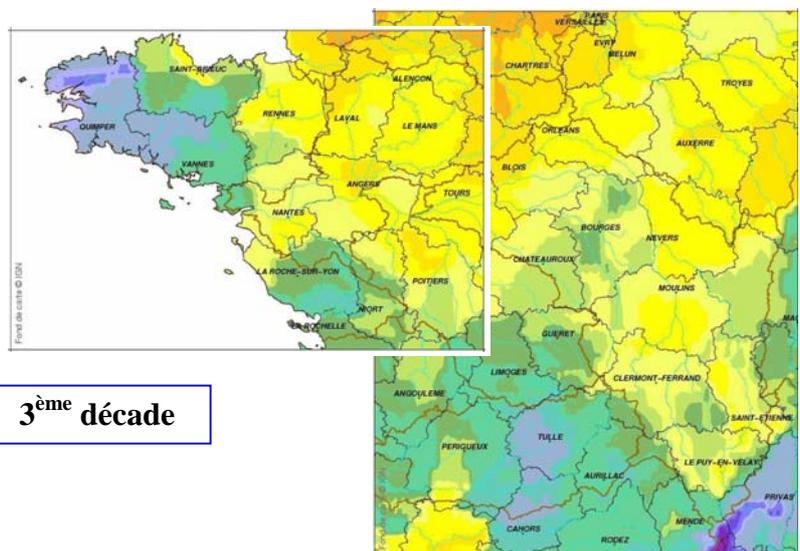
1^{ère} décade



2^{ème} décade



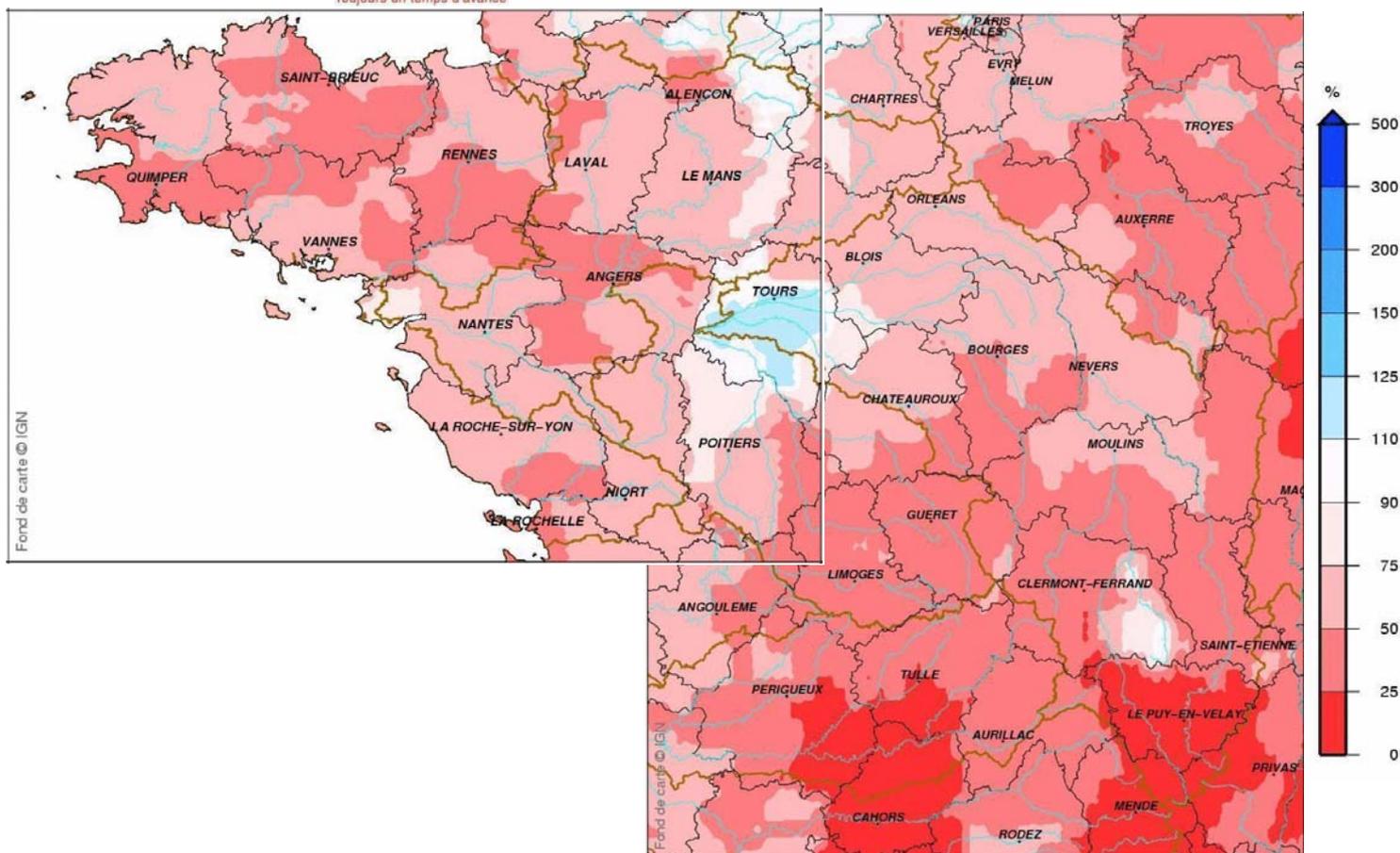
3^{ème} décade



Pluviométrie du mois de septembre 2011 rapport aux normales



Rapport à la normale 1971/2000 des précipitations



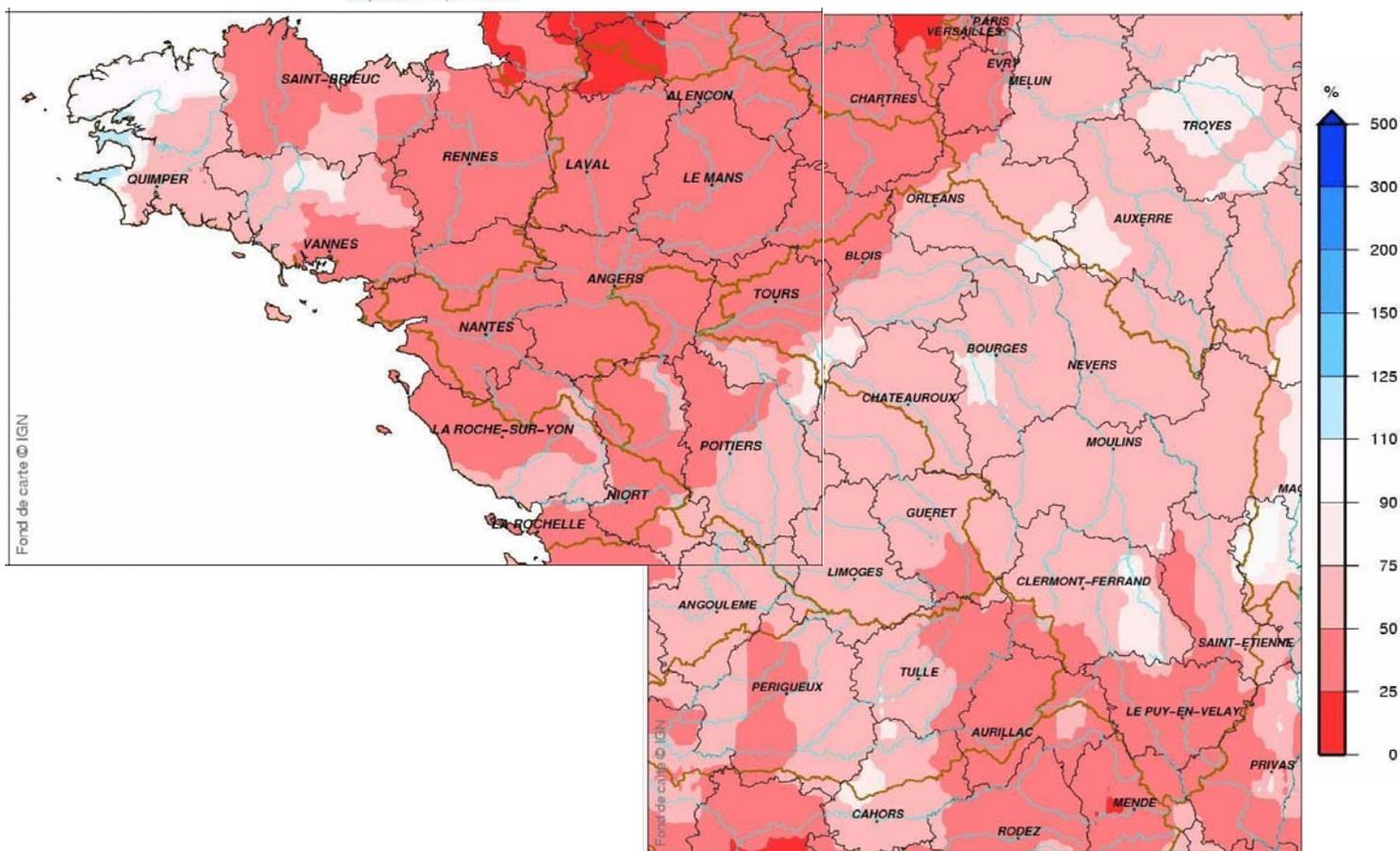
Les précipitations du mois sont concentrées sur les deux premières décades ; outre un épisode perturbé le 11 et 12, il s'agit principalement de précipitations orageuses.

Les cumuls sont déficitaires sur la majeure partie du bassin, particulièrement sur l'amont. Seule la Touraine connaît des cumuls légèrement excédentaires.

Pluviométrie du mois d'octobre 2011 rapport aux normales



Rapport à la normale 1971/2000 des précipitations



Les deux premières décades sont relativement peu arrosées, à l'exception d'une perturbation océanique qui apporte des précipitations temporairement fortes sur l'amont du bassin. La dernière décade connaît plusieurs épisodes qui touchent principalement la pointe bretonne et les marges sud du bassin.

Les cumuls ne sont que localement proches des normales ; plus généralement le déficit atteint et dépasse 50 %.

Débits des cours d'eau

Les graphiques des pages suivantes (débits moyens journaliers comparés aux courbes de référence : valeurs médianes, et débits de référence secs et humides de fréquence quinquennale) illustrent sur six stations du bassin les variations depuis septembre 2009.



Malgré des différences de réactions dues au caractère hétérogène des précipitations, le déficit pluviométrique des mois de septembre et octobre se répercute directement sur les débits des cours d'eau de l'ensemble du bassin. On observe sur de nombreux points de mesure des déficits par rapport à la normale dépassant 75 % sur les débits moyens mensuels, et des débits minima inférieurs à la fréquence vingtennale.

Ce n'est que sur les hauts bassins de la Loire et de l'Allier, que l'étiage s'est clairement terminé, avec l'épisode cévenol du début novembre, bien visible sur le graphique de l'Allier à Langogne ; sa répercussion sur la Loire à Gien est également perceptible.

Pour des analyses et des historiques plus détaillés, se reporter aux bulletins des DREAL des régions du bassin :

[Auvergne](#)
[Basse-Normandie](#)

[Bourgogne](#)
[Bretagne](#)
[Centre](#)

[Languedoc-Roussillon](#)
[Limousin](#)
[Pays de la Loire](#)

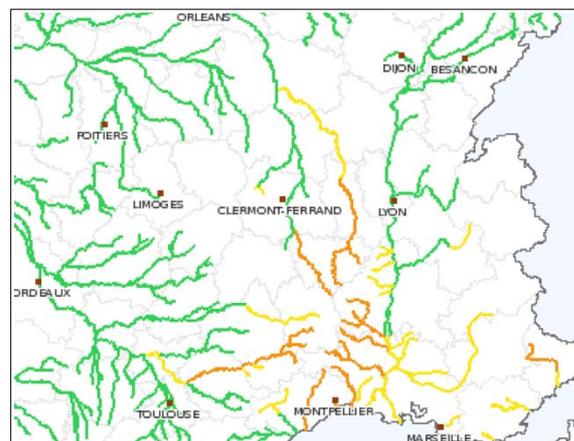
[Poitou-Charentes](#)
[Rhône-Alpes](#)

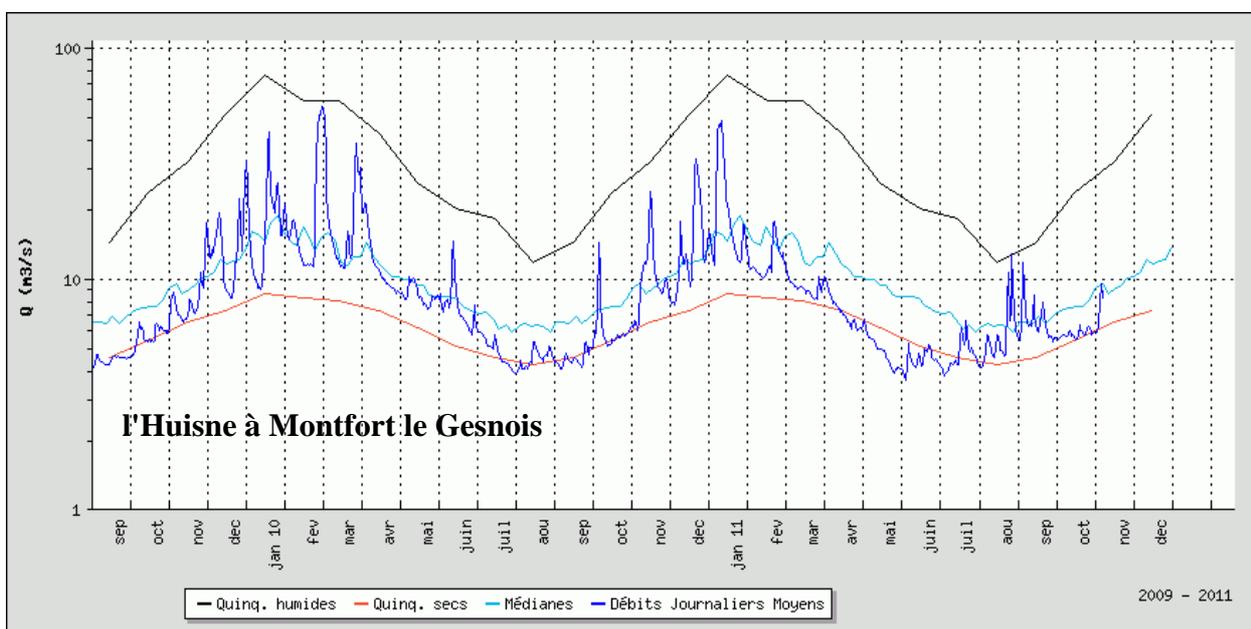
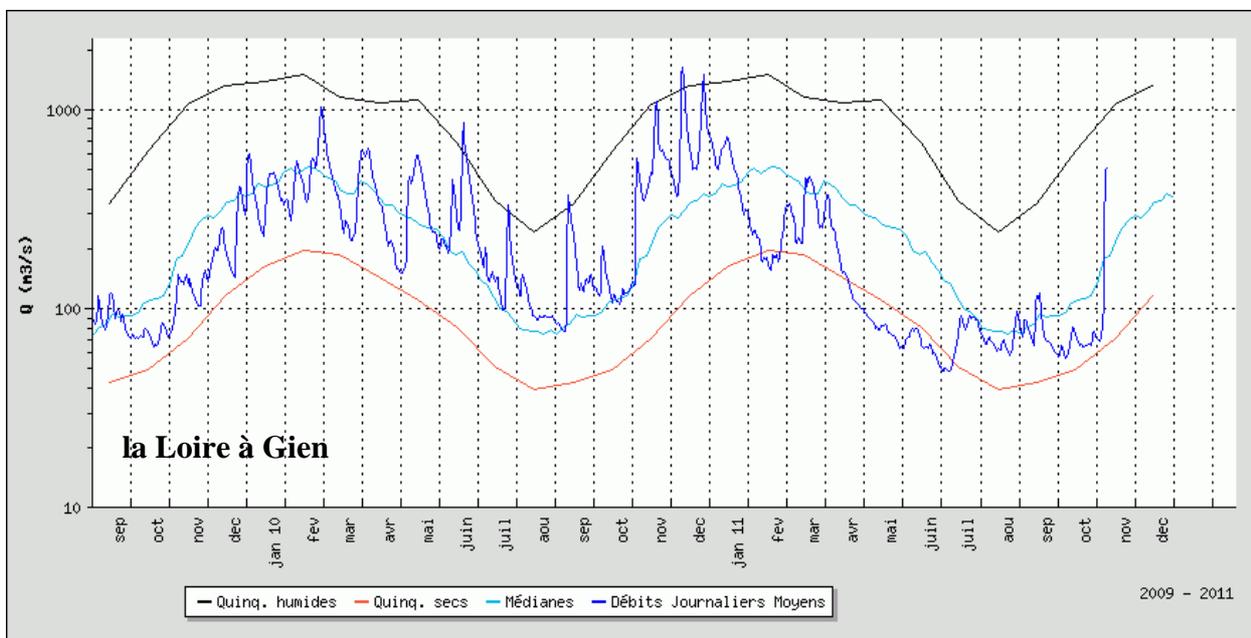
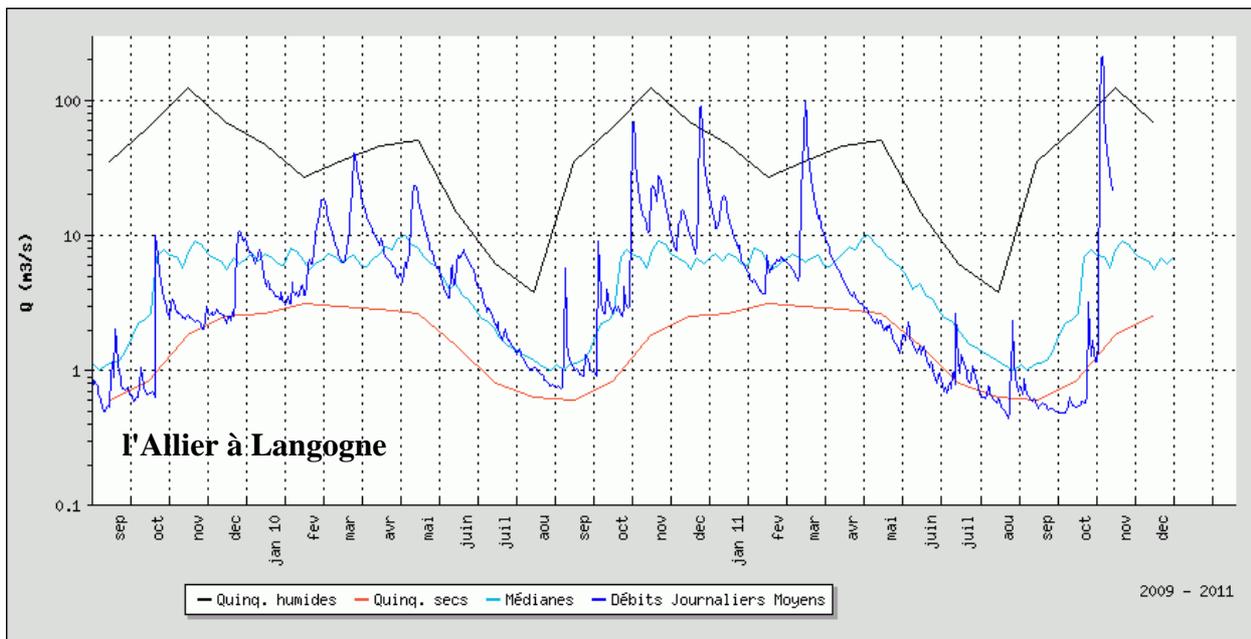
Vigilance crues

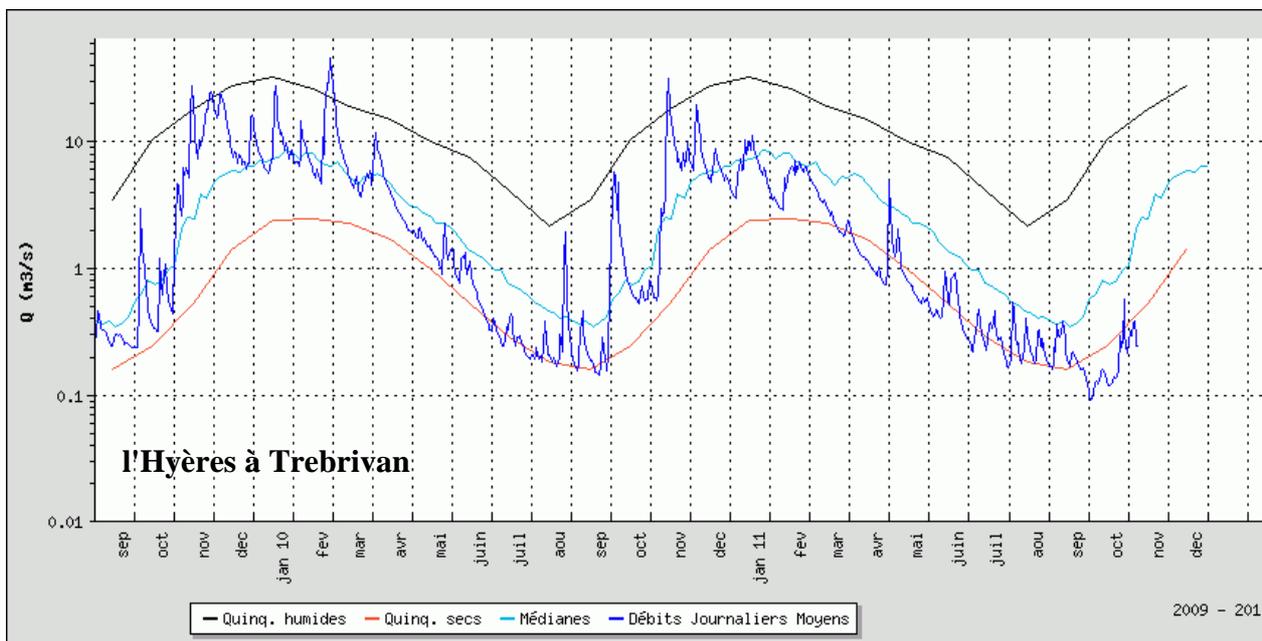
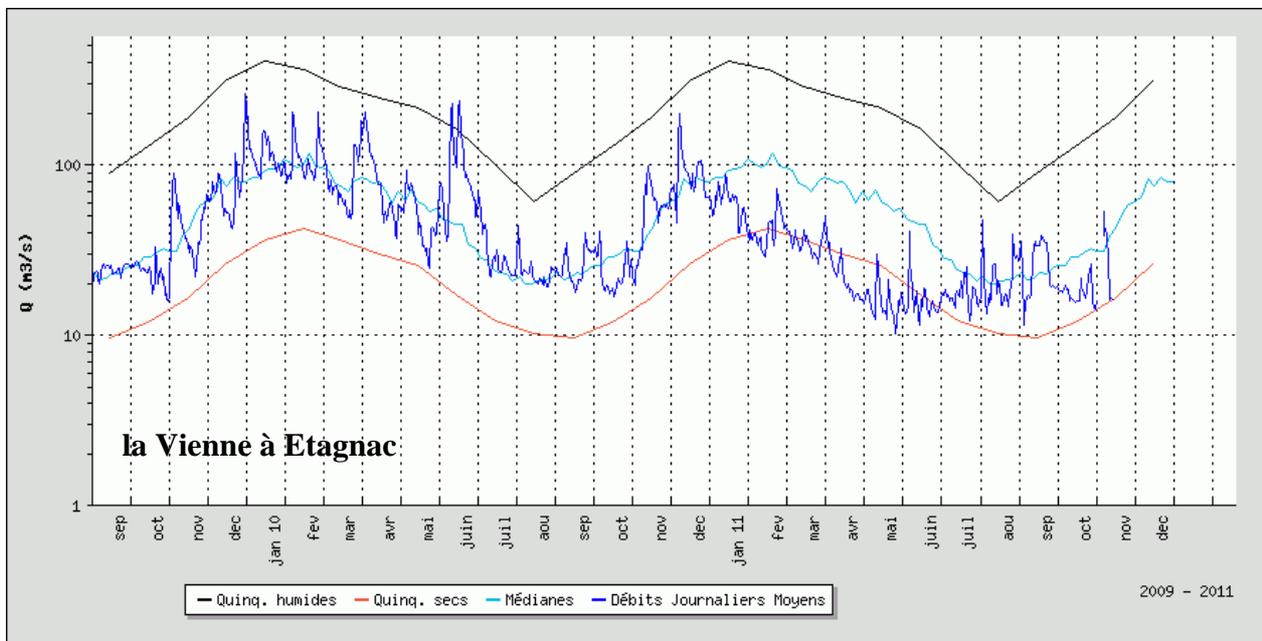
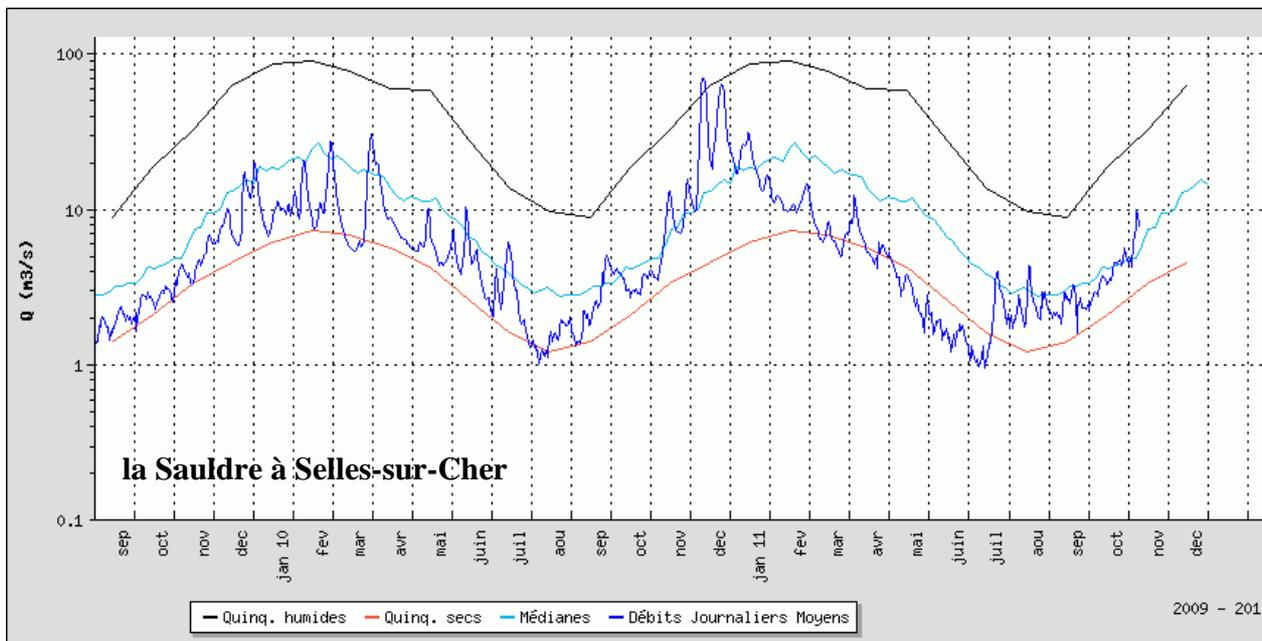
Des surcotes marines ont justifié des mises en vigilance jaunes de certains estuaires fin octobre. Début novembre, un épisode cévenole, particulièrement important et durable sur le versant méditerranéen, s'est étendu jusqu'aux hauts bassins de l'Allier et de la Loire, qui ont dû être placés en vigilance orange (ci-contre carte du 4 novembre).

*informations
en temps réel :*

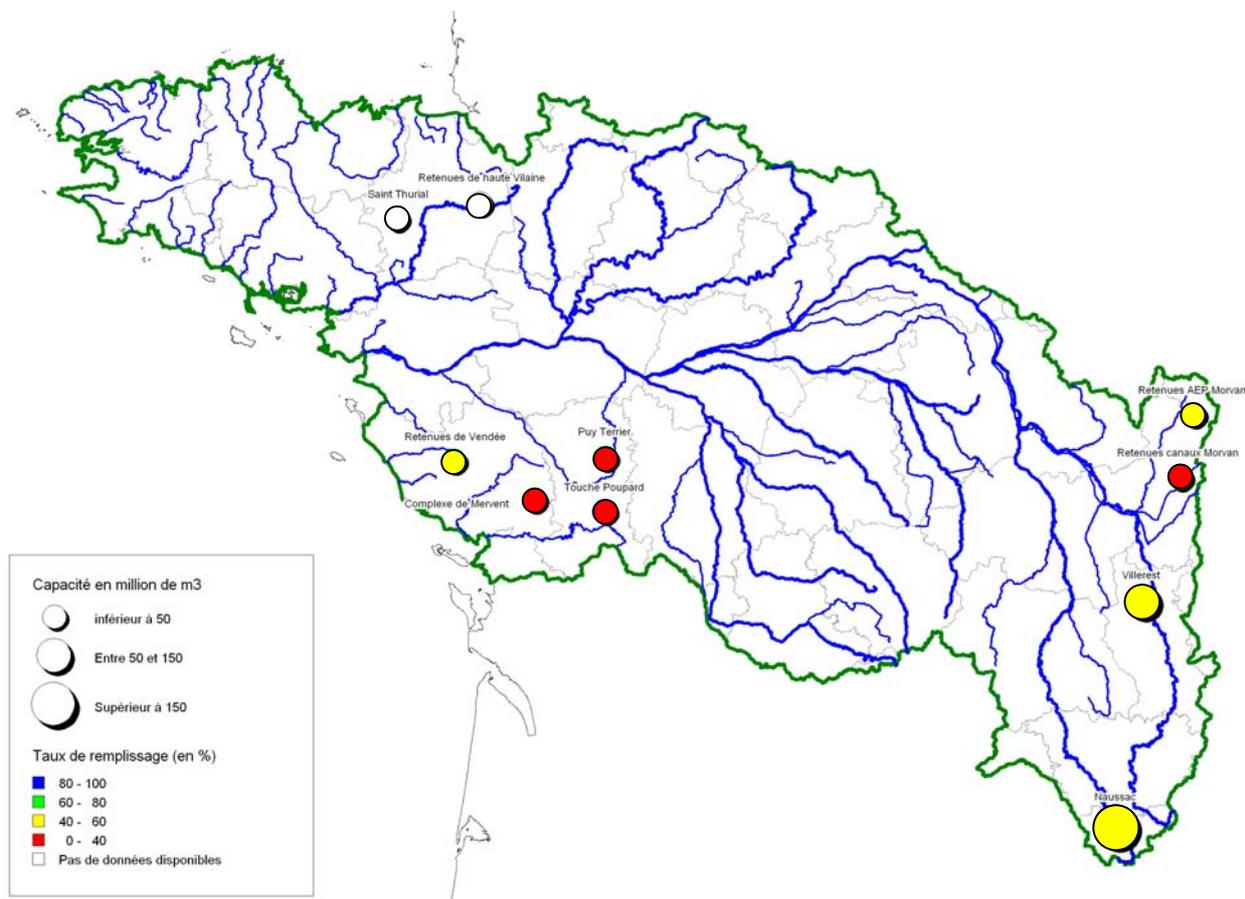
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr







Situation des retenues (soutien d'étiage et eau potable) fin octobre 2011



Toutes les retenues du bassin accusent fortement la durée et l'importance de l'étiage ; pour la plupart d'entre elles, la tendance à la baisse n'a fait que se ralentir, sans encore s'inverser.

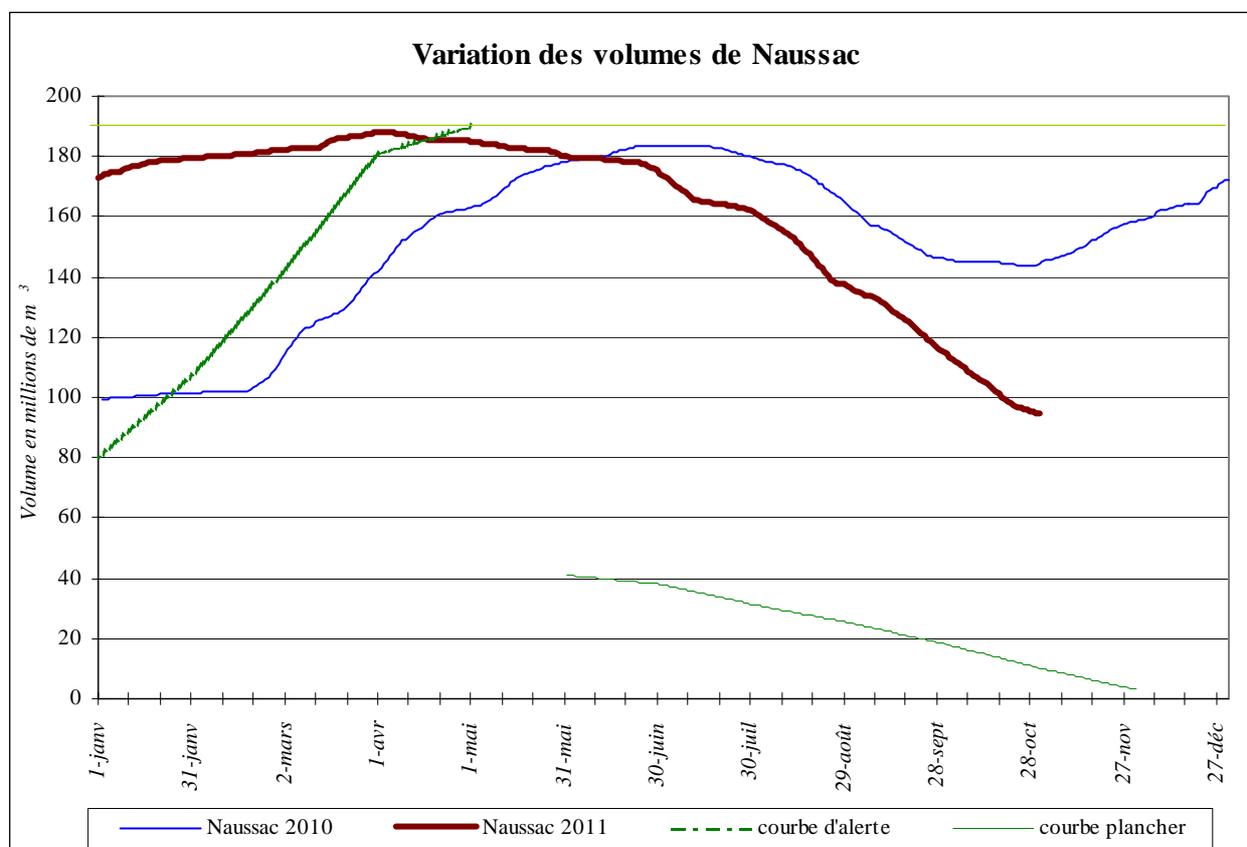
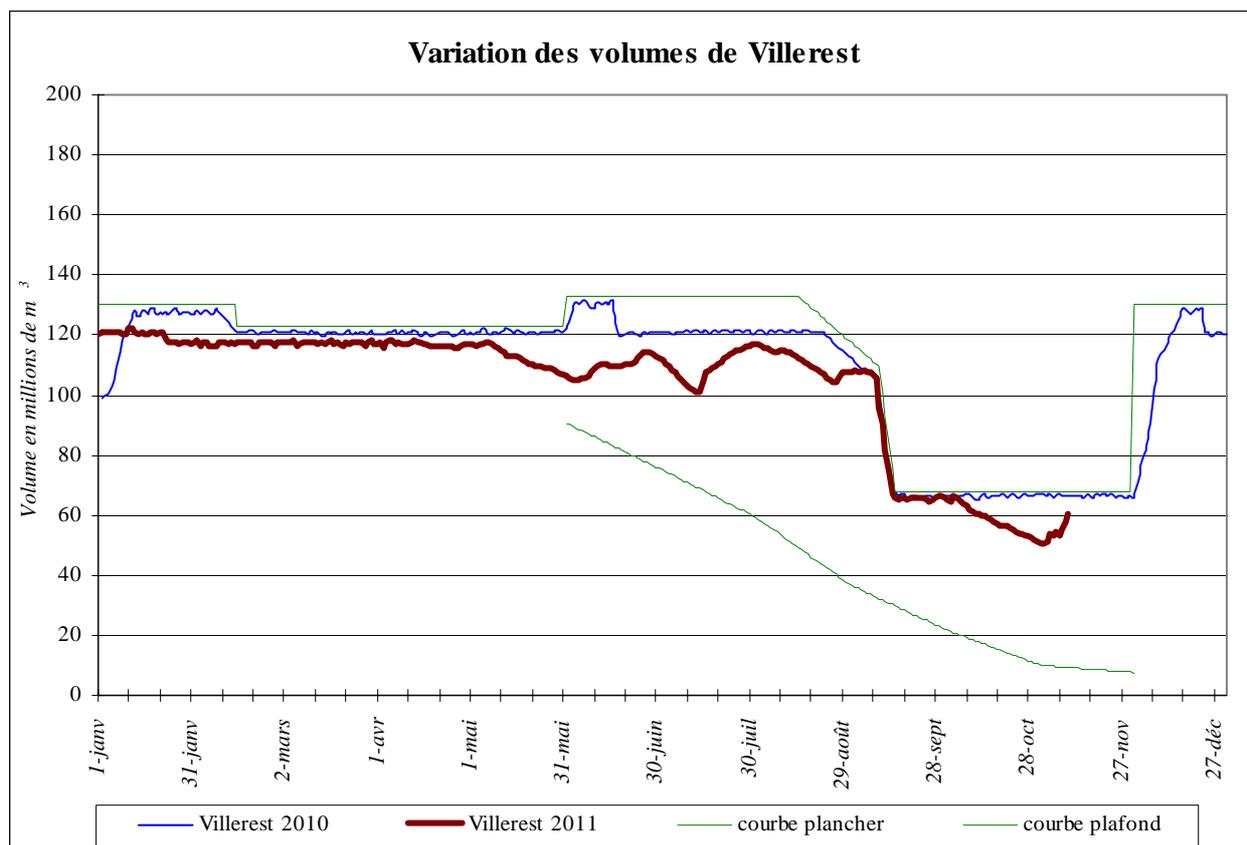
Loire et Allier (voir graphiques page suivante) :

[*situation hebdomadaire*](#)

- Villerest : l'abaissement réglementaire du niveau de la retenue en prévision du risque de crues cévenoles s'est déroulé normalement entre le 10 et le 15 septembre ; à partir du 5 octobre, un apport du barrage a été à nouveau nécessaire pour le soutien d'étiage : le débit entrant à Villerest est resté inférieur à 12 m³/s, minimum à restituer en pied de barrage, durant 21 jours en septembre et 20 jours en octobre.

- Naussac : avec quelques faibles passages pluvieux les différents objectifs ont nécessité un soutien durant les deux mois ; le débit maximal délivré à l'aval a atteint 10 m³/s du 19 au 27 septembre ; les volumes délivrés ont été de 19,9 Mm³ en septembre et 18,4 Mm³ en octobre.

Pour les deux retenues, l'épisode cévenol de début novembre a mis fin au soutien d'étiage.



Les courbes "plafond" correspondent, pour Naussac à la capacité maximale, et pour Villerest au schéma d'exploitation conditionné par sa double fonction : soutien d'étiage et écrêtement de crue. Les courbes "plancher" sont des courbes "guide" pour le soutien d'étiage. Pour Naussac, la courbe "d'alerte" conditionne le débit que le prélèvement par pompage doit laisser transiter dans l'Allier.

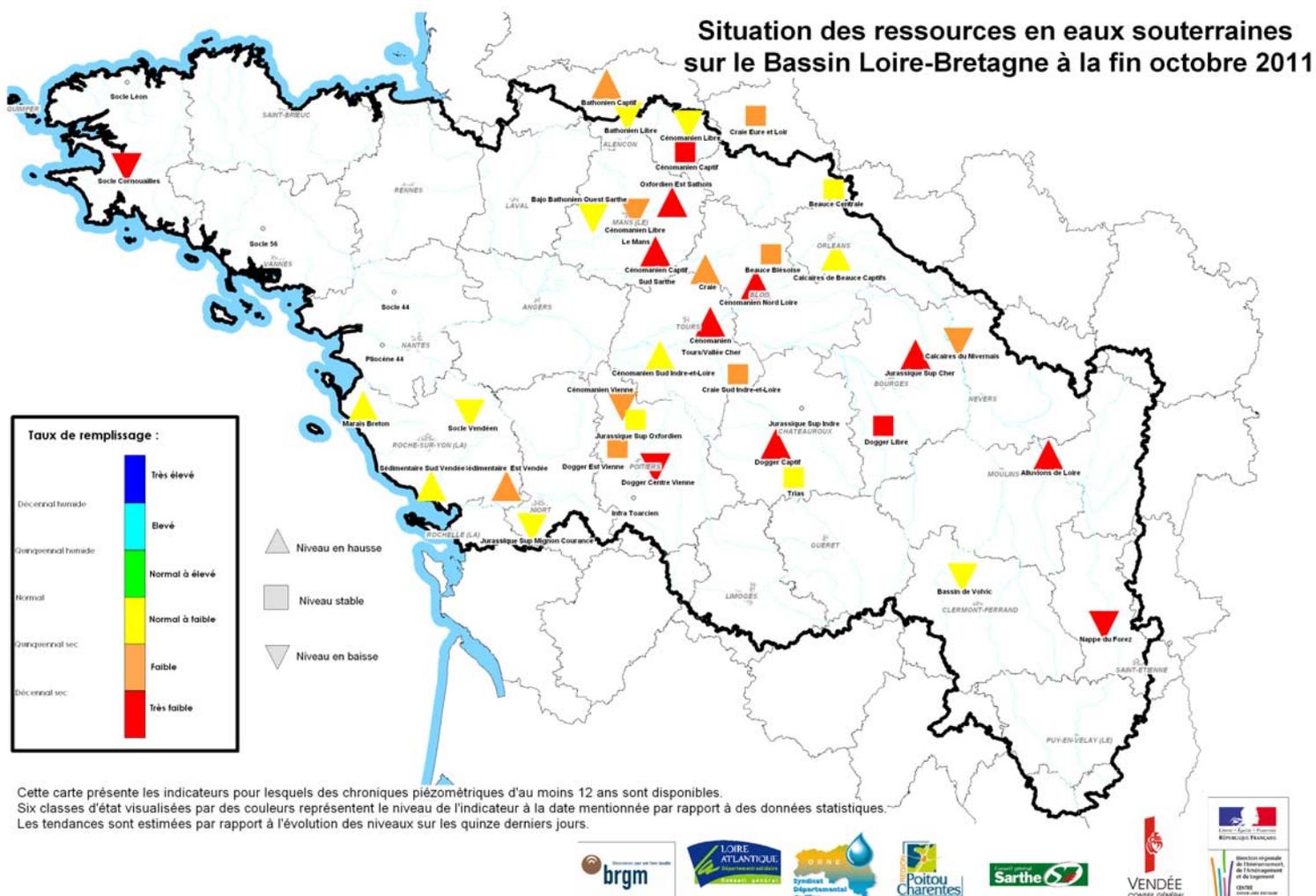
Situation des ressources en eaux souterraines fin octobre 2011

La carte ci-dessous présente de façon synthétique la situation et la tendance des nappes sur lesquelles des chroniques suffisamment longues ont permis de définir des indicateurs représentatifs.

Nota

1 - la recherche d'homogénéité à l'échelle du bassin pour tous les indicateurs affichés peut conduire, par effet de seuil, à des différences, que ce soit en tendance ou en classe, avec les cartes et analyses publiées à l'échelle régionale ou locale.

2 - La situation détaillée de chaque indicateur, les éléments méthodologiques et la carte en grand format [sont consultables sur le site de la DREAL Centre](#)

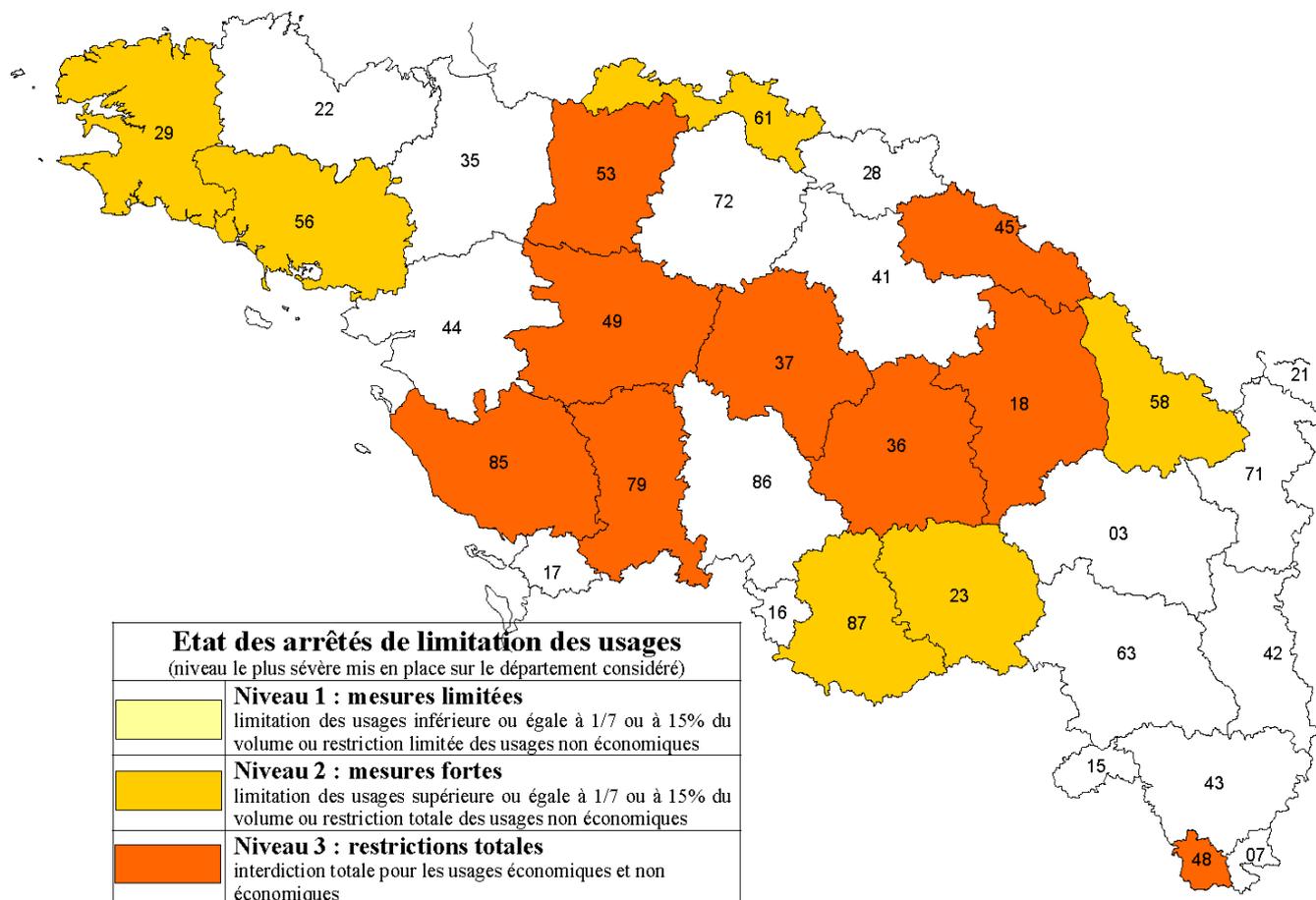


L'amélioration apportée par les précipitations de juillet et août laisse place à une détérioration significative sur l'ensemble des indicateurs du bassin. Une partie des indicateurs présente tout de même une tendance à la hausse, mais selon des gradients qui sont généralement loin de la reconstitution des réserves qu'on attend à pareille époque.

Situation des ressources en eaux souterraines fin octobre 2011

Région	Synthèses des analyses des DREAL du bassin et des observatoires régionaux
Auvergne	<p>Les niveaux du mois d'octobre se stabilisent mais restent pour la plupart inférieurs aux moyennes mensuelles inter-annuelles. En comparaison aux niveaux d'octobre 2010, ceux enregistrés en octobre 2011 sont nettement inférieurs.</p> <p style="text-align: right;"><i>bulletin - données</i></p>
Basse-Normandie	<i>bulletin</i>
Bourgogne	<i>bulletin</i>
Bretagne	<p><u>Fin septembre</u>, les pluies efficaces avaient souvent été déficitaires au cours des 3 derniers mois. Les nappes bretonnes ont globalement poursuivi leur phase de baisse estivale. Les niveaux, témoignant de l'état de remplissage des réserves souterraines, sont assez inférieurs à la moyenne saisonnière, suite à une année hydrologique et un mois de septembre déficitaires.</p> <p style="text-align: right;"><i>bulletin</i></p>
Centre	<p>Un deuxième mois à pluviométrie déficitaire fait encore diminuer les niveaux des nappes, à une période de l'année où les pluies devraient commencer à réalimenter les réserves souterraines. Fin octobre, tous les indicateurs des nappes libres et captives se situent sous la moyenne, à des niveaux bas à très bas pour la saison. Plus de la moitié des indicateurs présentent des niveaux sous les minima connus pour une fin octobre.</p> <p style="text-align: right;"><i>bulletin et données</i></p>
Languedoc-Roussillon	<i>bulletin</i>
Limousin	<i>bulletin</i>
Pays de la Loire	<i>bulletin</i>
Poitou-Charentes	<i>bulletin</i>
Rhône-Alpes	<p>La nappe des alluvions de la Loire en Plaine du Forez reste à des niveaux très inférieurs aux normales de saison (fréquence décennale sèche), après une chute quasi-continue sur les 6 derniers mois. La nappe des sables et marnes du tertiaire de la Plaine du Forez reste à la baisse, à une situation déficitaire qui confirme celle des derniers mois, avec l'espérance d'une proche recharge, soulignée par une stagnation des niveaux en fin de mois.</p> <p style="text-align: right;"><i>bulletin</i></p>

Restrictions des usages de l'eau à la date du 30 octobre 2011



La carte ci-dessus présente pour chaque département et pour sa partie située dans le bassin Loire-Bretagne le niveau de restriction le plus sévère défini sur ses différentes zones de gestion ; elle n'intègre pas les coefficients *d'ajustement* et *d'attribution* définis sur la nappe de Beauce.

Pour la plupart des départements, les dispositifs de crise définis dans les arrêtés-cadre prennent fin entre fin septembre et fin octobre. Dans de nombreux départements, il est apparu nécessaire de prolonger les dispositions de crise par de nouveaux arrêtés spécifiques, ce qui a conduit fin octobre à la situation ci-dessus.

Depuis cette date, plusieurs arrêtés sont venus à expiration et n'ont pas été renouvelés, d'autres ont été levés au vu des précipitations intervenues. Au 4 novembre ne sont plus concernés par des restrictions que les départements de l'Orne, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Haute-Vienne.